



Communiqué de presse

Brive le, 9 août 2021

77^{ème} Anniversaire de la Libération de Brive par la Résistance Dimanche 15 août 2021

Déroulement de la Cérémonie :

8h00 : Stèle du docteur François LABROUSSE (à côté du lycée d'Arsonval)
Dépôt de gerbes par les autorités civiles et militaires

8h15 : Stèle GUEDIN-VAUJOUR (Trois Provinces)
Dépôt de gerbes par les autorités civiles et militaires

8h45 : Plaque de l'Esplanade des Frères MALRAUX (Parvis de la gare SNCF)
Dépôt de gerbe par les autorités civiles et militaires

9h00 : Stèle du Hall de la gare SNCF
Lecture du Message du Comité de Commémoration des Cheminots de Brive
Dépôt de gerbes par les autorités civiles et militaires

9h15 : Stèle du Square des Justes (à proximité du Square Champanatier et de la Stèle Edmond Michelet)
Dépôt de gerbes par les autorités civiles et militaires

9h30 : Stèle Edmond MICHELET, Place de la Liberté
Dépôt de gerbes par :

9h45 : Plaque de la Rue Lieutenant-Colonel FARRO
Dépôt de gerbes à la mémoire du Lieutenant-Colonel Raymond Farro par les autorités civiles et militaires

10h00 : Office religieux en la Collégiale Saint Martin

11h00 : Hôtel de Ville, rassemblement et formation du cortège en empruntant l'itinéraire suivant :
Place Jean Charbonnel, Place Charles de Gaulle, Rue Carnot, Boulevard Koenig, Avenue Victor Hugo, Place du 15 Août 1944

11h20 : Cérémonie à la Stèle du 15 Août 1944
En présence du 126^{ème} Régiment d'Infanterie, du Centre de Secours Principal de Brive, des Porte-drapeaux et de l'Harmonie Municipale Sainte-Cécile

Sonnerie du « Garde à Vous » par les clairons de l'Harmonie Municipale Sainte-Cécile

« Chant des Partisans » par Madame Nathalie MARCILLAC, artiste lyrique, accompagnée par l'Harmonie Municipale Sainte Cécile

Lecture du Message de la Résistance par des élèves des établissements scolaires de Brive

« Paris en colère » par Madame Nathalie MARCILLAC, artiste lyrique, accompagnée par l'Harmonie Municipale Sainte Cécile

Dépôt de Flammes de l'Espoir par des jeunes, au nom du Souvenir Français, Comité de Brive

Dépôt de petits bouquets de fleurs par des membres du Conseil Municipal des Enfants et des jeunes des établissements scolaires de Brive

Dépôt de gerbes par les Autorités civiles et militaires

Sonnerie « Aux Morts » par les clairons de l'Harmonie Municipale Sainte-Cécile

Minute de silence

« Marseillaise » par l'Harmonie Municipale Sainte-Cécile

Formalités de remerciements par les Autorités civiles et militaires accompagnées par l'Harmonie Municipale Sainte Cécile

12h15 : Discours place du 15 août 1944 de Monsieur Frédéric SOULIER, Maire de Brive et de Monsieur Philippe LAYCURAS, Sous-Préfet de Brive

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE